

L'actu de la MRIE

N°46
MARS
2018

la lettre de la

mrie

Mission Régionale Rhône-Alpes
d'Information sur l'Exclusion

Adieu

à Christian Marty

Administrateur, membre actif du bureau de la MRIE, il était également vice-président de la CAF du Rhône et membre du MEDEF. Ancien chef d'entreprise dans le domaine

informatique, il a été pour la MRIE très efficace dans la révision de tous les contrats avec les fournisseurs de la structure. Très impliqué à nos côtés, nous avons été marqués par son soutien indéfectible dès que nous avons besoin de ses compétences, et par son dynamisme et sa joie de vivre, même au cours de son traitement. Il nous manque beaucoup.

à Jocelyne Abjean

Agent de développement social pendant plus de 20 ans à Pierre Bénite, Jocelyne Abjean a également été la présidente du Collectif Paroles de Femmes qui a été un très proche partenaire de la MRIE pendant des années. Jocelyne Abjean, Mireille Grange (coordinatrice) et des femmes du Collectif avaient écrit un article dans le Dossier 2014 de la MRIE retraçant le travail extraordinaire mené par des femmes, et des hommes aussi, de quartiers populaires au sein de ce Collectif.

Des reconversions professionnelles ...

► **Élodie Jouve**, sociologue, travaillait à la MRIE depuis trois ans sur les aspects qualitatifs, notamment les récentes études de la MRIE sur les jeunes. Elle a choisi une nouvelle voie professionnelle en créant une entreprise artisanale dans sa région natale des Cévennes.

► **Flora Perrier**, assurait, entre autres, les aspects quantitatifs des études de la MRIE depuis 10 ans (Reste pour vivre, et enquête de conjoncture, parmi les derniers travaux). Elle a réussi le concours d'attaché territorial. Elle a choisi de se consacrer à la recherche d'un poste en Ingénierie et développement social au sein d'une collectivité territoriale.

Si vous avez un poste à pourvoir, nous vous recommandons fortement sa candidature (adressez-nous un mail à mrie@mrie.org, nous ferons suivre).

Bienvenue à

Pauline Beaudet

Diplômée d'un master dans l'économie sociale de Sciences Po Grenoble, elle a travaillé à l'Observatoire de l'hébergement et du logement en Isère ainsi qu'au Local des femmes (accueil de jour) de l'association Femmes SDF à Grenoble.

Elle assurera des travaux qualitatifs à la MRIE ainsi que de l'accompagnement d'actions.

Élie Chosson

Docteur en sciences économiques au Centre de recherche en économie de Grenoble (Université Grenoble Alpes), il a soutenu une thèse sur une évaluation du RSA qui incluait le suivi de plus de 2000 foyers allocataires sur 3 ans. Il assure à la MRIE les aspects quantitatifs des travaux, et reprend donc une grande partie du poste de Flora Perrier.

Marie Ferapie

Diplômée d'un master en sociologie à l'EHESS, elle a notamment travaillé au sein de l'observatoire de l'Apec (association pour l'emploi des cadres) sur la question des métiers et des compétences. Elle va aujourd'hui essentiellement contribuer au développement du projet Territoires zéro chômeur à Villeurbanne et plus globalement sur la région.

Élisa Herman

Sociologue, chercheuse associée au Centre Max Weber, elle travaille à tiers-temps à l'ORSAC où elle anime des recherches-actions au sein d'un ITEP-SESSAD (cette année sur la co-éducation), intervient à l'école Rockefeller à Lyon, et travaille à mi-temps à la MRIE sur des aspects qualitatifs. Elle reprend notamment une partie des travaux d'Élodie Jouve.

Et toujours ...

Annaïg Abjean, directrice de la Mrie
Laurence Potié, chargée de mission en particulier sur les travaux associant collectivement des personnes qui vivent la précarité ainsi que sur l'accompagnement d'actions

Nicole Craipeau, secrétaire, conception graphique et assistante communication

Karima Yahiaoui, comptable et gestion administrative des ressources humaines

Des mots pour...

... présenter MRIE Ressources

Une nouvelle association, créée à l'initiative de la MRIE, est née : MRIE Ressources. Outre la MRIE, elle compte actuellement 4 membres : le Booster de Saint-Jean, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, Habitat et Humanisme et LAHSo (L'Association de l'Hôtel Social). MRIE Ressources veut expérimenter une nouvelle manière de mutualiser, entre producteurs de connaissances et producteurs d'actions contre l'exclusion.

En effet, ces associations ont été confrontées aux limites des modalités existantes pour produire de la connaissance dans le cadre de leur action :

- L'embauche en interne d'un salarié en charge de produire de la connaissance : souvent seule sur cette mission, cette personne est contrainte de ne mobiliser que les méthodologies qu'elle connaît, soit plutôt qualitatives soit plutôt quantitatives, avec la limite de ne pouvoir les croiser entre elles. Assez vite se profile aussi le risque que cette personne devienne le « référent » en termes de connaissance, freinant plutôt l'appropriation des questions par les équipes et les personnes concernées alors que l'objectif est plutôt de la dynamiser.
- La prestation de service : la connaissance produite dans ce cadre est identifiée comme répondant exclusivement à la question posée, alors que souvent les éléments apportés peuvent éclairer bien d'autres sujets que celui fléché au départ, à condition d'être accompagné pour relire ce contenu avec des angles différents. Par ailleurs, trop souvent, les personnes engagées dans l'action, professionnels, bénévoles ou « bénéficiaires » sont considérées comme pourvoyeuses d'information, information qui sera analysée par d'autres, alors qu'au contraire l'enjeu serait de former les personnes engagées dans l'action à identifier et à analyser les éléments qu'elles rencontrent dans leur quotidien pour enrichir leur action dans la durée.

Pour autant, malgré les limites des modalités existantes, le besoin de comprendre pour agir reste prégnant, de plus en plus prégnant peut-être à mesure que le contexte se complexifie et que les marges pour agir se rétrécissent.

Mrie Ressources propose une alternative nouvelle pour répondre à ce besoin. Il s'agit de permettre à des chargés de mission de la MRIE d'intégrer régulièrement des équipes de terrain dans ces associations membres afin de « nourrir » l'action et d'éclairer collectivement les questions qu'elle nous pose. Ce temps passé ensemble n'a pas pour objectif premier de produire un livrable ou des recommandations généralisables mais bien de favoriser des échanges pour améliorer une action précise dans un contexte précis.

Pour la MRIE, l'intérêt est aussi d'être nourrie par l'action : en effet pour continuer à être pertinents, nous devons nous créer des espaces de rencontre avec des personnes en situation de précarité, rencontre ouverte et interpersonnelle. Or ce type de rencontre est de plus en plus difficile à établir tant les financements deviennent fléchés et rigides.

MRIE Ressources ne demande qu'à se développer
Si vous êtes intéressés, contactez-nous

Gilbert Clavel, Président de MRIE Ressources

Sommaire

L'ARTICLE du MOIS p2

EVALUER LES COÛTS ET PERFORMANCES
CACHÉS DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE
L'EXCLUSION : L'EXEMPLE
DES STRUCTURES D'INSERTION

L'ACTU de la MRIE p4

Adieu à Christian Marty
et à Jocelyne Abjean

Des reconversions
professionnelles

Bienvenue à
Pauline Beaudet
Élie Chosson
Marie Ferapie
Elisa Herman

Et toujours ...

A la une

Save
the
Date!

Date à retenir

**Assemblée générale
De la MRIE**

**Jeudi 3 mai 2018
de 16h30 à 19h**
Une invitation ainsi qu'un
bulletin d'inscription
suivront prochainement

Pour + d'infos
mrie@mrie.org

ÉVALUER LES COÛTS ET PERFORMANCES CACHÉS DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION: l'exemple des structures d'insertion

Depuis quelques années, la MRIE souligne deux éléments récurrents dans ses travaux et pourtant encore trop invisibles dans l'espace public :

- les contributions, nombreuses, des personnes en situation de précarité à la solidarité nationale,
- la diversité des impacts des actions visant à lutter contre l'exclusion sociale.

Afin d'objectiver et de faire reconnaître l'existence de ces réalités ignorées, la MRIE s'est rapprochée de l'ISEOR, Institut spécialisé dans l'évaluation des coûts et performances cachés et dans la mise en place d'un management dit socio-économique. Nos premiers travaux partagés concernent l'insertion, en voici une première synthèse. Nous espérons à l'avenir pouvoir développer cette approche, ancrée dans l'expérience et financiarisée, dans d'autres secteurs d'action contre l'exclusion.

COÛTS ET PERFORMANCES GLOBALES DE L'INSERTION DANS LE CAS D'UN ATELIER CHANTIER D'INSERTION (ACI)

Une expérimentation, animée par l'ISEOR et la MRIE, a été conduite dans le cas d'un ACI prenant en charge une quarantaine de salariés en insertion par an.

Cette structure a un budget total de 698 000 euros par an, dont 90 000 € de production et 570 000 € de subventions publiques. L'ACI aurait besoin de 38 000 € supplémentaires pour être à l'équilibre et assurer sa pérennité (voir figure 1). En apparence, cela représente un coût supplémentaire pour la collectivité, mais le calcul des coûts-performances cachés montre au contraire que cette contribution à la survie de cette structure lui fait éviter des très nombreux autres coûts pour la collectivité.

Fig. 1 : Compte de résultat résumé de l'ACI (copyright ISEOR-MRIE)

Charges	Montants (en K€)	Produits	Montants (en K€)
Salaires et charges des permanents	127	Aides au poste	366
Rémunérations des personnes en insertion	332	Subvention par l'Etat	131
Sécurité, prévoyance et autres charges sociales	117	Subventions Métropole	33
Impôts et taxes	33	Subventions des formations	40
Loyers et charges diverses liées aux locaux	63	Production vendue	90
Charges variables	26	Déficit	38
TOTAL	698	TOTAL	698

En effet, la simulation montre que la collectivité a investi 570.000 € ce qui a permis d'éviter des coûts globaux de 1 069 000 € (739 000 à court terme et 330 000 à moyen terme).

En prenant l'exemple de la contribution métropolitaine, la simulation réalisée à partir de ce cas réel montre que la Métropole a investi 33 000 €, qui ont permis d'éviter des coûts de 277 000 relevant directement de ses compétences. Si la subvention d'équilibre est accordée à l'ACI pour une valeur de 71 000 € par an (33.000 € de subvention actuelle + 38.000 € de déficit actuel), la rentabilité de l'investissement pour la seule Métropole s'établit donc à 390 %. Il serait donc totalement erroné de considérer l'aide apportée par la Métropole comme un coût puisque c'est au contraire une performance. Ainsi les actions d'insertion ne doivent pas être considérées comme des dépenses, mais comme des investissements. Il s'agit d'investissements financièrement rentables pour les finances publiques. En effet, ces actions produisent plus de performances cachées à court et à long termes qu'elles ne coûtent.

Fig. 2 : Simulation des performances liées à l'insertion dans le cas de la structure analysée (copyright ISEOR-MRIE)

Coûts	Performances à court terme (résultat immédiat)	Performances à long terme (création de potentiel)
Activités liées au développement de l'efficacité personnelle : 5 000 h à 25 €, soit 125 000 €	<ul style="list-style-type: none"> • 12 cas de réduction des besoins d'aidants familiaux : 15 000 €/an/personne, soit 180 000 € de réduction de coûts, dont la moitié 90 000 € de réduction de coûts pour la métropole 	<ul style="list-style-type: none"> • -20 sorties du RSA pour une période de 5 ans en moyenne soit 60 000 € de réduction de coûts pour la métropole. • -18 retours à l'emploi pour une période de 4 ans au moins en moyenne, soit 18 * 15 000 € (hypothèse basse) = 270 000 €
Activités liées à la levée des freins à l'emploi : 5 000 h à 25 €, soit 125 000 €	<ul style="list-style-type: none"> • -850 jours de réduction des placements d'enfants de personnes exclues : 150 €/jour soit 127 500 € de réduction de coûts pour la métropole • -6 cas de réduction de 30 jours par an des hospitalisations psychiatriques : 117 000 € 	
Activités liées au renforcement des compétences professionnelles : 10 000 h à 25 € soit 250 000 €	<ul style="list-style-type: none"> • -4 cas de réduction des expulsions locatives pour des familles de trois personnes : 15 000 €/an/personne* 4*3= soit 180 000 € • -5 cas de réductions des surconsommations médicales liées aux addictions : 2 500 €/an/personne pour 5 personnes en moyenne, soit 25 000 € • -12 cas réduction des redoublements d'enfants à l'école : 6 000 €/an soit 72 000 € • -Production vendue : 120 000 € 	
Activités de gestion de la structure et de reporting : 4920 h à 25 €, soit 123 000 €	<ul style="list-style-type: none"> • -12 cas réduction des redoublements d'enfants à l'école : 6 000 €/an soit 72 000 € 	
Activités de reporting bureaucratique sans valeur ajoutée, liée aux contrôles multiples des financeurs : 3 300 h à 25 €, soit 75 000 €		
Contributions volontaires du personnel et des personnes en insertion : 4 000 h à 25 € : soit 100 000 €		
TOTAL : 698 000 € (+ 100 000 € de contributions volontaires) dont 570 000 € de subventions publiques	Résultat immédiat de 821 500 € imputables à 90 % en moyenne à la structure d'insertion, soit 739 500 € + impacts qualitatifs pour les personnes en insertion et pour leur entourage	+330 000 € de résultats futurs + impacts qualitatifs sur la cohésion sociale.

CONTRIBUTION DES PERSONNES EN INSERTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES D'INSERTION

L'analyse de ces actions d'insertion met aussi à jour les contributions concrètes des personnes en insertion : elles contribuent bien sûr à leur propre insertion mais surtout elles contribuent à l'insertion d'autres, des proches, des voisins... Ce faisant, elles démultiplient les impacts des politiques publiques d'insertion mais aussi leurs coûts évités. Or ces contributions sont totalement invisibles : les personnes en insertion ne sont perçues que comme bénéficiant des actions d'insertion.

En l'état actuel de nos travaux, leurs contributions sont identifiées : dans les cas réels étudiés, nous pouvons dire où elles se situent. Pourtant leur volume exact ainsi que leur financiarisation restent à établir. Nous espérons pouvoir poursuivre nos travaux en ce sens dans les prochains mois. ■

ISEOR—MRIE (2017)

